

FAQ - DÉPOSER SA CANDIDATURE

S'INFORMER AVANT DE CANDIDATER | DÉPOSER SA CANDIDATURE | GÉRER SON INSCRIPTION | PRÉPARER SA RENTRÉE | VIE ÉTUDIANTE & SERVICES | CONTACTS

/**/ .faq-dmv details { margin: 10px 0; border: 1px solid #d8eeee; border-radius: 4px; overflow: hidden; } .faq-dmv summary { cursor: pointer; padding: 12px 14px; background: #f2f8f7; color: #222; font-weight: bold; border-left: 8px solid #3c9b94; list-style: none; } .faq-dmv summary::before { content: ""; color: #3c9b94; font-weight: bold; margin-right: 8px; } .faq-dmv details[open] summary::before { content: ""; } .faq-dmv summary::-webkit-details-marker { display: none; } .faq-dmv details p, .faq-dmv details ul { background: transparent; margin-left: 16px; margin-right: 16px; } .faq-dmv details > p:first-of-type { margin-top: 14px; } .faq-dmv details > p:last-child, .faq-dmv details > ul:last-child { margin-bottom: 14px; } .faq-dmv .titre-section { margin-top: 24px; margin-bottom: 8px; color: #3c9b94; font-size: 16pt; font-weight: bold; } /**/

DÉPOSER SA CANDIDATURE

Je souhaite candidater en Licence de mathématiques ou en LDD Mathématiques Physique, comment faire ?
Cela dépend de votre niveau d'entrée :

- en L1 (première année) : la candidature se fait via Parcoursup ;
- en L2 ou L3 : la candidature se fait via eCandidat.

Les conditions d'accès, les attendus et le calendrier sont précisés sur la fiche de la formation.

Il est important de la consulter avant de déposer votre candidature.
Je souhaite candidater en Master, quelle est la procédure ?
La procédure dépend de la formation à laquelle vous postulez.

Selon les cas, la candidature se fait :

- via la plateforme Mon Master ;
- via Inception.

Chaque formation indique la plateforme à utiliser sur sa fiche.

Avant de candidater, prenez le temps de vérifier :

- la plateforme utilisée ;
- les dates ;
- les attendus.

Je suis étudiant.e international.e, comment candidater ?
La procédure dépend de votre situation et de votre pays de résidence.

Dans la plupart des cas, vous devez candidater via les plateformes habituelles :

- Parcoursup (Licence) ;
- Mon Master ou eCandidat (Master).

Si vous résidez dans un pays concerné, vous devrez également passer par la procédure Campus France.

Cette démarche permet notamment de préparer votre arrivée en France (dossier, visa, accompagnement).

Selon les formations, un niveau de français peut être demandé.

Pour bien préparer votre candidature, il est recommandé de :

- consulter la fiche de la formation ;
- vérifier si vous êtes concerné.e par Campus France ;
- anticiper les délais (plus longs pour les démarches internationales).

En cas de doute, vous pouvez contacter :

- le service des relations internationales ;
- le service de scolarité.

Je suis en reprise d’études
Des dispositifs spécifiques existent.

Il est recommandé de contacter le service de formation continue afin d’obtenir des informations adaptées à votre situation.
Quelle plateforme dois-je utiliser pour candidater ? (Parcoursup, Mon Master, eCandidat)
La plateforme dépend de la formation et du niveau d’entrée souhaité.

De manière générale :

- les candidatures en première année de licence (L1) se font via Parcoursup ;
- les candidatures en master se font principalement via Mon Master ;
- certaines candidatures (L2, L3, cas particuliers, reprises d’études, etc.) peuvent se faire via eCandidat.

Les modalités exactes sont toujours indiquées sur la fiche de la formation concernée.

Il est donc important de la consulter attentivement avant de déposer votre candidature.
Quand déposer ma candidature ?
Chaque calendrier est communiqué directement sur les plateformes de candidature et sur les fiches formation de l'université.

Attention : certaines démarches doivent être anticipées plusieurs mois à l'avance, notamment pour les étudiants internationaux (visa, Campus France, logement…).

Il est donc recommandé de consulter régulièrement les dates et de préparer son dossier le plus tôt possible.
COMPRENDRE LES DÉMARCHES

Quels documents dois-je fournir pour candidater ?
Les documents demandés dépendent de la formation et de votre situation.

De manière générale, il peut vous être demandé :

- vos relevés de notes ;
- vos diplômes ou attestations de réussite ;
- un CV ;
- une lettre de motivation ou des recommandations ;
- une pièce d'identité ;
- des justificatifs complémentaires selon votre parcours.

Certaines formations peuvent demander des documents spécifiques.

Il est donc important de consulter attentivement la fiche formation et les consignes indiquées sur la plateforme de candidature.
Puis-je modifier mon dossier après l'avoir soumis ?
Cela dépend de la plateforme utilisée et de l'état d'avancement de votre candidature.

Une fois le dossier définitivement validé ou la campagne clôturée, les modifications ne sont généralement plus possibles.

Il est donc recommandé de vérifier attentivement votre dossier avant sa validation finale.
Ma candidature est-elle bien prise en compte ?

Une fois votre dossier déposé, vous recevez généralement :

- un email de confirmation ;
- ou un statut de suivi directement sur la plateforme de candidature.

Pensez à consulter régulièrement :

- votre messagerie ;
- vos spams ;
- et votre espace candidat.

Si votre dossier apparaît comme incomplet ou en attente, cela signifie souvent qu'un document manque ou est en cours de vérification.
MULTICANDIDATURE

Puis-je candidater à plusieurs formations ?
Oui, vous pouvez candidater à plusieurs formations.

Cela dépend toutefois de la plateforme utilisée (Parcoursup, Mon Master, eCandidat, Inception, Campus France), qui fixe ses propres règles en termes de nombre de vœux ou de candidatures.

Pensez à vérifier ces règles directement sur la plateforme concernée.
APRÈS DÉPÔT DE CANDIDATURE

Comment sont étudiées les candidatures ?
Les candidatures sont étudiées par les responsables pédagogiques de la formation.

L'examen du dossier prend généralement en compte plusieurs éléments :

- le parcours académique ;
- les résultats obtenus ;
- la cohérence du projet d'études ;
- et, selon les formations, la motivation ou certaines compétences spécifiques.

L’objectif est d’évaluer l’adéquation entre le profil du candidat et les attendus de la formation.
Quand vais-je recevoir une réponse ?
Les délais de réponse peuvent varier selon la plateforme utilisée.

Les réponses sont généralement communiquées directement via la plateforme de candidature et/ou par email.

Pensez à consulter régulièrement :

- votre espace candidat ;
- votre messagerie ;
- ainsi que vos spams.

Pendant certaines périodes, notamment au printemps et durant l’été, les délais peuvent être plus longs en raison du volume important de dossiers à traiter.
RÉSULTATS / REFUS

Je n’ai pas été accepté.e, puis-je avoir un retour ?
Les candidatures sont étudiées avec attention, notamment en fonction du niveau académique, de la cohérence du parcours et des capacités d’accueil de la formation.

Chaque année, les formations reçoivent un nombre très important de candidatures. Dans ce contexte, il n’est pas toujours possible de fournir un retour personnalisé à chaque candidat.e.

Si la plateforme utilisée le permet (Parcoursup, Mon Master…), vous pouvez consulter les éléments d’évaluation ou les attendus de la formation.

Pour une future candidature, il peut être utile de :

- relire les attendus ;
- renforcer votre dossier ;
- vérifier l’adéquation de votre parcours avec la formation.

Je souhaite faire un recours, comment faire ?

Un recours peut être envisagé si vous disposez d’un élément nouveau et significatif qui n’ a pas pu être pris en compte lors de l’étude de votre candidature.

Dans ce cas, vous pouvez transmettre votre demande ainsi que les pièces complémentaires à la gestionnaire de scolarité ou à l’assistant.e du département concerné, qui les transmettra à l’équipe pédagogique pour examen.

Les équipes pédagogiques étudient chaque année un très grand nombre de candidatures. Un recours ne garantit donc pas une modification de la décision initiale.

Si vous ne disposez pas d’élément nouveau à transmettre, il peut être préférable de renforcer votre dossier et de candidater à nouveau lors d’une prochaine campagne d’ admission.
Puis-je candidater à nouveau l’année suivante ?
Oui, bien sûr.

Ne pas être admis.e une année ne signifie pas qu’une candidature future est impossible.

De nombreux étudiants candidatent à nouveau après :

- avoir renforcé leur dossier ;
- acquis de nouvelles compétences ;
- amélioré leurs résultats ;
- ou clarifié leur projet d’études.

Chaque campagne de candidature correspond à une nouvelle étude du dossier.

Il est donc possible de repostuler l’année suivante avec un parcours ou un projet davantage en adéquation avec les attendus de la formation.